

**MAIRIE DE PERS-EN-GÂTINAIS**  
**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
du 25 Septembre 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-cinq septembre 2015 à 19 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 septembre 2015 en séance ordinaire par M. BORGIO Gilbert, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Etaient présents :

M. BORGIO Gilbert – Mme BOUTISSEAU Nadège — M. BOUSSIN Serge –  
Mme BRUNI Virginie – M. LOFFROY Bruno – M. Grégory BORGIO –  
Mme HAMON Nadège – Mme BOLLE Joëlle

Arrivée de Monsieur SUBERVILLE Arnaud à 20h25 qui avait donné pouvoir à M. Gilbert BORGIO

Etait absent :

M. CHÉREAU Jean-François.

\*\*\*\*\*

Monsieur Gilbert BORGIO ouvre le conseil municipal à 19h30.  
Nomination d'un secrétaire de séance, Madame Joëlle BOLLE.  
Approbation du dernier compte-rendu : adopté par tous.

**1 – Avis sur le schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry (CCBC)**

Ce rapport a été envoyé à tous les membres du Conseil Municipal pour étude avant délibération.  
Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de schéma de mutualisation de la C.C.B.C. ;  
et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes formalités nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Un vote à l'unanimité Pour.

**2 – Accompagnement à la réalisation du document unique (hygiène et sécurité)**

Une demande de subvention pour la mise en place d'une démarche d'évaluation des risques professionnels au Fonds National de Prévention (FNP) de la C.N.R.A.C.L. (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales)

Un vote à l'unanimité Pour.

**3 – Délégation de signature à Madame NOUE et Monsieur ROBERT pour les actes d'urbanisme**

Les C.U. a) seront traités en Mairie.  
Le Conseil Municipal autorise la délégation de signature à Madame NOUE et Monsieur ROBERT de la CCBC, pour les actes d'urbanisme.

Un vote à l'unanimité : Pour.

#### **4 – Indemnités conseil et budget du Trésorier de Ferrières-en-Gâtinais pour 2015**

Les indemnités de notre nouveau Trésorier sont de 262.38 euros pour l'année 2015.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité de montant de ces émoluments.

#### **5 – Décision budgétaire modificative pour la facture de frais de vétérinaire : affectation de crédit au 678**

Proposition d'une décision budgétaire modificative au compte 678, concernant une facture de frais vétérinaires de 105 euros.

Le vote :                    8 voix Pour    1 Abstention

#### **6 – Décision budgétaire modificative pour la facture de voirie : affectation de crédit au 215**

Une décision budgétaire modificative au compte 215 est proposée pour la facture de voirie.

Un vote à l'unanimité : Pour.

#### **7 – Autorisation de signer tous les documents nécessaires pour l'élaboration du projet de réfection de la toiture de l'église Saint Loup**

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'élaboration du projet de réfection de la toiture de l'église Saint Loup et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'élaboration du projet.

#### **8 – Poste de travail de Jean-Charles BRASI**

Report au prochain Conseil Municipal.

#### **9 – Travaux d'extension du réseau électrique ERDF**

La commission de travaux propose au Conseil Municipal une demande de devis auprès d'ERDF, concernant l'extension à la sortie du village, route de la Selle sur le Bied.

Un vote à l'unanimité : Pour.

#### **10 – Informations diverses**

- *La commission de travaux a proposé ou effectué :*
  - Pose d'étagères pour mettre à disposition des livres dans la salle des associations,
  - Aménagement de la lumière extérieure de l'église,

- Acheter un radiateur pour la salle des associations (en remplacement du radiateur défectueux),
  - Installer le chenil offert par Madame Nadège HAMON après sa remise en état (peinture) et pose d'un brise vue pour le voisinage,
  - Installer un projecteur pour éclairer la porte de la Mairie,
  - Mise aux normes de l'alarme incendie de la salle polyvalente,
  - Mise aux normes du gaz dans l'office : achat de bouteilles de gaz de 5 kilos,
  - Deux bouches de ventilation haute et basse ont été installées dans l'office par Monsieur Serge BOUSSIN et Monsieur Arnaud SUBERVILLE,
  - Monsieur Serge BOUSSIN va refaire les plans d'évacuation de la Mairie, de la salle des associations et de la salle des Fêtes. (pour une mise aux normes)
- Demande de devis pour les portes et fenêtres de la façade Ouest de la Mairie et de la salle des Fêtes,
  - Route d'Ervauville

Son entretien est géré par la CCBC. Le Conseil Municipal souhaite connaître la date prévue pour la réfection totale de cette route ainsi que la nature des travaux prévus. Une demande d'information sera effectuée auprès de la CCBC.

- Portefeuille du C.C.A.S.

Le C.C.A.S. se réunira prochainement.

- Rectificatif suite à un courrier de Madame BIRÉ

Le Conseil Municipal prend bonne note du deuxième courrier adressé par Madame et Monsieur BIRÉ, courrier rectificatif indiquant que la demande concernant l'école de musique de Courtenay est effectuée au nom d'un collectif.

- Autorisation pour demander des devis pour la sécurité routière

Une demande de devis auprès des fournisseurs de panneaux de signalisations, permettra d'étudier les besoins la commune.

- La mare

Le remplissage de la mare de La Merville est proposé, mais il n'y a pas actuellement, de solutions.

- Le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Loing et de l'Ouanne (SIVLO)

Monsieur le Maire a participé à la présentation du SIVLO. Il a présenté à son président des photos de l'état de la Sainte Rose.

A sa demande, un état des lieux de la Sainte Rose sera réalisé à Pers-en-Gâtinais. Une première étape était la venue de la police de l'environnement courant septembre et un état des lieux est prévu courant octobre 2015.

- Spectacle de Noël

Virginie BRUNI informe le Conseil Municipal qu'il est possible que le coût du spectacle « le Grand Spectacle » d'Arthur soit de 650 euros et non plus de 850 euros sous réserve que la date du spectacle soit arrêtée rapidement.

La date du samedi 19 décembre 2015 (à 10h00) sera proposée au Comité des fêtes qui prend en charge le spectacle.

Les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées, la séance est levée à : 21h55

Secrétaire de séance,

Madame Joëlle BOLLE

Monsieur le Maire,

Monsieur BORGIO Gilbert